GERONIMO
S.A.S. au capital de 673.719 Euros
Siège social : Porte de l'Arénas
455 Promenade des Anglais 06200 NICE
RCS NICE 822 686 135

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le douze juin à 16 heures 00,

Les actionnaires de la Société GERONIMO se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance.

Monsieur Frédéric BAUCHE, en sa qualité de Président, préside l'Assemblée.

Maître Sophie BENOIST de WITT est désignée comme secrétaire de séance par le Président.

Le Président constate que la feuille de présence, est arrêtée et certifiée exacte par le secrétaire, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés, possèdent plus des deux tiers du capital social.

L'Assemblée réunissant le quorum requis par la Loi peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant :

- Rapport de gestion du Président

- Rapport de gestion du groupe

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;

- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et quitus

- Affectation du résultat ;

- Nomination d'un nouveau Commissaire aux Comptes ;

- Questions diverses ;

Le Président dépose sur le bureau en les mettant à la disposition de l'Assemblée les différents documents prévus par les dispositions législatives et règlementaires, en précisant que ces mêmes documents ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais requis.

Sur son invitation, l'Assemblée lui donne acte de ses déclarations, et reconnaît la validité de la présente Assemblée Générale Annuelle.

Ensuite, il est donné lecture du rapport du Président. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées entre les Membres de l'Assemblée, portant tant sur la situation de la Société durant l'exercice écoulé, que sur ses perspectives d'avenir.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions de l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires, après avoir entendu le rapport de gestion, celui des Commissaires aux Comptes, sur les comptes sociaux approuve :

- Le rapport de gestion
- Les comptes annuels sociaux à savoir : le bilan, le compte de résultat et son annexe arrêtés le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des actionnaires approuve les propositions du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice de 10.306 €, décide d'imputer le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 de la manière suivante :

au report à nouveau 10.306 €

Cet exercice est le huitième exercice social ; Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices, savoir :

Exercice 31/12/2022	Dividendes = 0 €
Exercice 31/12/2023	Dividendes = 3.202.430,85 €
Exercice 31/12/2024	Dividendes = 0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont énoncées,

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Groupe, celui des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés, arrêtés au 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés et qui soldent par un résultat consolidé bénéficiaire de 7.943.930 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion, pour l'exercice écoulé, au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, l'intéressé ne prenant pas part au vote.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- de la démission de son mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de Paul-Gérard ASSAS avec effet du jour
- de la démission de son mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Lyne BONNIER avec effet du jour
- des dispositions légales et statutaires applicables ;

Décide :

1. de constater la cessation des fonctions de Paul-Gérard ASSAS, Commissaire aux Comptes titulaire, à compter du jour
2. de constater la cessation des fonctions de Lyne BONNIER, Commissaire aux Comptes suppléant, à compter du jour
3. de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire : SOGECOMTA, SAS au capital de 200.559 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le N° 330 472 507, dont le siège social est à PARIS 75017, 124bis, avenue de Villiers, représentée par Monsieur Stéphane PEREZ

pour une durée de **six exercices**, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

Le nouveau Commissaire aux Comptes déclare accepter ses fonctions et atteste ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité ou d'interdiction prévu par la réglementation en vigueur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra, notamment de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 Heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Frédéric BAUCHE

LE SECRETAIRE
M° BENOIST de WITT

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	56 037	17 237	38 800	44 404
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	46 381	26 490	19 892	29 586
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	17 602 647		17 602 647	17 602 647
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	2 900
	Total II	17 705 565	43 726	17 661 839	17 679 537
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 596		19 596	18 360
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	838 401		838 401	660 722
	Autres créances	1 000 272		1 000 272	1 035 888
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	431 148		431 148	447 226
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	2 119		2 119	4 378
	Total III	2 291 535		2 291 535	2 166 574
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	19 997 100	43 726	19 953 374	19 846 111

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 673 719)	673 719	736 191
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 542 224	11 542 224
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	73 619	73 619
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	119 664	3 120 463
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 306	63 366-
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	453 103	453 103
	Total I	12 872 635	15 862 234
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques	751 458	751 458
	Provisions pour charges		
	Total III	751 458	751 458
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 163 505	2 187 226
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 108 445	744 667
	Dettes fiscales et sociales	1 051 918	295 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 414	4 852
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	6 329 282	3 232 420
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	19 953 374	19 846 111
	(1) Dont à moins d'un an	3 634 291	3 232 420

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 738 474		4 738 474	4 296 627
Chiffre d'affaires NET	4 738 474		4 738 474	4 296 627
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				1 104
Autres produits			30	1 417
Total des Produits d'exploitation (I)			4 738 504	4 299 148
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 956 629	3 677 183
Impôts, taxes et versements assimilés			14 828	11 794
Salaires et traitements			457 241	378 038
Charges sociales			197 118	157 771
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 298	16 029
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			13 545	27 870
Total des Charges d'exploitation (II)			4 654 658	4 268 684
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			83 845	30 464
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	43 409	16 298
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	43 409	16 298
2. Résultat financier (V-VI)	43 409-	16 298-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 436	14 166
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Total VII		
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		72 519
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 766
Total VIII		75 284
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		75 284-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	30 130	2 247
Total des produits (I+III+V+VII)	4 738 504	4 299 148
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 728 198	4 362 513
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 306	63 366-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 953 373.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 738 473.80 Euros et dégageant un bénéfice de 10 305.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par acte des décisions unanimes du 4 décembre 2025, il a été décidé de réduire le capital d'une somme de 62.472 € pour le ramener de 736.191 € à 673.719 € par annulation de 62.472 actions.
Ila été également décidé que l'annulation de ces 62.472 actions soit opérée à la valeur de 2.999.905 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Le principe de permanence des méthodes a été respecté à l'exception des conséquences de la première application du règlement ANC 2022-06 qui constitue un changement de méthode.
Les principaux impacts de l'exercice 2025 sont les suivants:
- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs (les autres éléménts étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation, y compris les cessions d'immobilisations)
- suppression des transferts de charges
- reclassement des charges constatées d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	56 037		
Matériel de transport	33 624		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 757		
TOTAL	46 381		
Autres participations	17 602 647		
Prêts, autres immobilisations financières	2 900		
TOTAL	17 605 547		
TOTAL GENERAL	17 707 965		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			56 037	56 037
Matériel de transport			33 624	33 624
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 757	12 757
TOTAL			46 381	46 381
Autres participations			17 602 647	17 602 647
Prêts, autres immobilisations financières		2 400	500	500
TOTAL		2 400	17 603 147	17 603 147
TOTAL GENERAL		2 400	17 705 565	17 705 565

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 633	5 604		17 237
Matériel de transport	12 345	6 725		19 070
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 450	2 974		7 424
TOTAL	16 795	9 699		26 494
TOTAL GENERAL	28 428	15 303		43 731

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 604				
Matériel de transport	6 725				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 974				
TOTAL	9 699				
TOTAL GENERAL	15 303				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	453 103				453 103
TOTAL	453 103				453 103

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	751 458				751 458
TOTAL	751 458				751 458
TOTAL GENERAL	1 204 561				1 204 561

Provision pour risque de non recouvrement autres débiteurs: 751.458 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	838 401	838 401	
Taxe sur la valeur ajoutée	180 438	180 438	
Groupe et associés	66 096	66 096	
Débiteurs divers	753 738	753 738	
Charges constatées d'avance	2 119	2 119	
TOTAL	1 841 291	1 840 791	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 108 445	1 108 445		
Personnel et comptes rattachés	30 207	30 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 818	76 818		
Impôts sur les bénéfices	730 864	730 864		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 147	200 147		
Autres impôts taxes et assimilés	13 883	13 883		
Groupe et associés	4 163 505	1 468 514	2 000 000	694 991
Autres dettes	5 414	5 414		
TOTAL	6 329 282	3 634 291	2 000 000	694 991

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	736 191		62 472	673 719

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Solutions informatiques	Linéaire	10 ans
Agencement & installations	Linéaire	10 ans
Materiel de transport	Linéaire	5 ans
Materiel de bureau, mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Avoirts à recevoir	2 280
Total	2 280

Détail des charges à payer

	Montant
Conges à payer	30 206
Charges sur congés à payer	13 514
Fournisseurs , factures non parvenues	738 553
Total	782 273

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 119
Total	2 119

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	4 738 474
Total	4 738 474

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 738 474
Total	4 738 474

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société GERONIMO est la société tête du groupe d'intégration fiscale formé avec ses filiales.
Modalités de répartition de l'impôt : les économies d'impôt réalisées par le groupe grace aux déficits sont réallouées directement aux sociétés déficitaires , qui bénéficient d'un produit immédiat.
Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions Caution au profit des prêteurs emprunt RCF autorisé à concurrence de 14 000 000 € Montant utilisé au 31/12/2025: 9.000.000 €	14 000 000
Total (1)	14 000 000
(1) Dont concernant les filiales	14 000 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

L'évaluation statistique actuarielle des indemnités de fin de carrière au 31/12/25 / serait de 1.600 €.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- GELAZUR	4 000 000	1 400 747	100.00	14 258 293	14 258 293			102 746 407	1 089 145		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- XIONG HAI	1 000 000	35 066 638	15.00	3 344 353	3 343 353			314 753 995	6 445 565		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Suite à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 , les produits et les charges exceptionels ont été reclassés dans les comptes des produits et charges d'explotation.Sont comptabilisés en résultat exceptionnel seuls les produits et les charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel.

S.A.S. GERONIMO
455 Promenade des Anglais – 06200 NICE
SIREN 822 686 135

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT
« A.A.C. »
S.A.S de Commissaires aux Comptes Inscrite
63 rue Audibert
83140 Six-Fours-les Plages

Paul-Gérard ASSAS
Commissaire aux Comptes inscrit
52 bis Bd Victor-Hugo
06000 NICE

AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT
« A.A.C. »
S.A.S de Commissaires aux Comptes Inscrite
63 rue Audibert
83140 Si-Fours-Les-Plages

Paul-Gérard ASSAS
Commissaire aux Comptes inscrit
52 bis Bd Victor-Hugo
06000 NICE
Tél (033) 9 83 25 50 78

S.A.S. GERONIMO

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Présenté à l'Assemblée Générale ordinaire des actionnaires

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GERONIMO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le président, le 29 avril 2026

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

:

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie : Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels, du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé la mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, à la date d'émission du présent rapport sur la période analysée, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Continuité d'exploitation

Nous n'avons pas relevé dans les éléments qui nous 'ont été communiqués d'éléments susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation de votre entité.

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification des appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- le compte de débiteurs divers correspondant à des opérations en cours de procédures judiciaires représente un solde de 735.457 €, pour lequel une provision pour risque de 100% figure à la clôture de 2025, sans mouvement par rapport à l'exercice 2024.

- les principes comptables ne donnent pas lieu à des interprétations différentes, notamment pour les éléments significatifs des comptes sociaux,

- il n'existe pas d'autres évènements, que ceux mentionnés dans les observations ci-dessus, ou de données susceptibles d'avoir une incidence significative sur la lecture ou la compréhension des comptes, ni d'avoir pour fondement une interprétation subjective de faits,

- les comptes généraux, ont été vérifiés par sondages.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

V - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf liquidation amiable prévue ou cessation d'activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels, dont l'objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, la mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

-il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

-il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

-il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

-il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

-il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A NICE, et Six-Fours, le 13 mai 2026

P.-G. ASSAS

Paul-Gérard ASSAS
Commissaire aux Comptes
(Cour d'Appel d'Aix-en-Provence)
32 bis, bd Victor Hugo - 06000 NICE

A.A.C.

SAS AUDIT ASSISTANCE COMMISSARIAT
63, Rue Audibert
83140 SIX FOURS LES PLAGES
04 94 46 06 96
RCS : TOULON 449 075 522

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles :				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	56 037	17 237	38 800	44 40
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles :				
	Terrains				
	Constructions				
	Install. techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	46 381	26 490	19 892	29 58
	En cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2) :				
	Participations	17 602 647		17 602 647	17 602 64
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	500		500	2 90
	Total de l'actif immobilisé (III)	17 705 565	43 726	17 661 839	17 679 53
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	19 596		19 596	18 36
	Créances (3) :				
	Créances Clients et Comptes rattachés	838 401		838 401	660 72
	Autres créances	1 000 272		1 000 272	1 035 88
	Charges constatées d'avance	2 119		2 119	4 37
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement :				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	431 148		431 148	447 22
	Total de l'actif circulant (IV)	2 291 535		2 291 535	2 166 57
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VII)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	19 997 100	43 726	19 953 374	19 846 11

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 673 719)	673 719	736 191
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 542 224	11 542 224
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	73 619	73 619
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	119 664	3 120 463
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	10 306	63 366-
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	453 103	453 103
	Total des capitaux propres (I)	12 872 635	15 862 234
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total autres fonds propres (I bis)		
PROVISIONS	Provisions pour risques	751 458	751 458
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	751 458	751 458
DETTES (1)	**Dettes financières**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses	4 163 505	2 187 226
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 108 445	744 667
	Dettes fiscales et sociales	1 051 918	295 675
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 414	4 852
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (III)	6 329 282	3 232 420
	Ecarts de conversion passif (IV)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	19 953 374	19 846 111
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 634 291	3 232 420

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12
	France	Exportation	Total	
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 738 474		4 738 474	4 296 627
Montant net du chiffre d'affaires	4 738 474		4 738 474	4 296 627
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				1 104
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			30	1 417
Total des Produits d'exploitation (I)			4 738 504	4 299 148
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes (1)			3 956 629	3 677 183
Impôts, taxes et versements assimilés			14 828	11 794
Salaires			457 241	378 038
Cotisations sociales			197 118	157 771
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			15 298	16 029
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			13 545	27 870
Total des Charges d'exploitation (II)			4 654 658	4 268 684
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			83 845	30 464
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12
Produits financiers		
De participation (2)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (V)		
Charges financieres		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (3)	43 409	16 298
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (VI)	43 409	16 298
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	43 409-	16 298-
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	40 436	14 166
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		75 284
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		75 284-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	30 130	2 247
Total des produits (I+III+V+VII)	4 738 504	4 299 148
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 728 198	4 362 513
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	10 306	63 366-
(2) Dont produits concernant les entreprises liées		
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées	43 386	16 100

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 19 953 373.83 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 738 473.80 Euros et dégageant un bénéfice de 10 305.87 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Par acte des décisions unanimes du 4 décembre 2025, il a été décidé de réduire le capital d'une somme de 62.472 € pour le ramener de 736.191 € à 673.719 € par annulation de 62.472 actions.
Ila été également décidé que l'annulation de ces 62.472 actions soit opérée à la valeur de 2.999.905 €.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Permanence des méthodes

Le principe de permanence des méthodes a été respecté à l'exception des conséquences de la première application du règlement ANC 2022-06 qui constitue un changement de méthode.
Les principaux impacts de l'exercice 2025 sont les suivants:
- le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux évènements majeurs et significatifs (les autres éléménts étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation, y compris les cessions d'immobilisations)
- suppression des transferts de charges
- reclassement des charges constatées d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	56 037		
Matériel de transport	33 624		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	12 757		
TOTAL	46 381		
Autres participations	17 602 647		
Prêts, autres immobilisations financières	2 900		
TOTAL	17 605 547		
TOTAL GENERAL	17 707 965		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			56 037	56 037
Matériel de transport			33 624	33 624
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 757	12 757
TOTAL			46 381	46 381
Autres participations			17 602 647	17 602 647
Prêts, autres immobilisations financières		2 400	500	500
TOTAL		2 400	17 603 147	17 603 147
TOTAL GENERAL		2 400	17 705 565	17 705 565

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	11 633	5 604		17 237
Matériel de transport	12 345	6 725		19 070
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 450	2 974		7 424
TOTAL	16 795	9 699		26 494
TOTAL GENERAL	28 428	15 303		43 731

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 604				
Matériel de transport	6 725				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 974				
TOTAL	9 699				
TOTAL GENERAL	15 303				

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	453 103				453 103
TOTAL	453 103				453 103

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	751 458				751 458
TOTAL	751 458				751 458
TOTAL GENERAL	1 204 561				1 204 561

Provision pour risque de non recouvrement autres débiteurs: 751.458 €

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500		500
Autres créances clients	838 401	838 401	
Taxe sur la valeur ajoutée	180 438	180 438	
Groupe et associés	66 096	66 096	
Débiteurs divers	753 738	753 738	
Charges constatées d'avance	2 119	2 119	
TOTAL	1 841 291	1 840 791	500

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 108 445	1 108 445		
Personnel et comptes rattachés	30 207	30 207		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	76 818	76 818		
Impôts sur les bénéfices	730 864	730 864		
Taxe sur la valeur ajoutée	200 147	200 147		
Autres impôts taxes et assimilés	13 883	13 883		
Groupe et associés	4 163 505	1 468 514	2 000 000	694 991
Autres dettes	5 414	5 414		
TOTAL	6 329 282	3 634 291	2 000 000	694 991

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
actions	1.0000	736 191		62 472	673 719

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Solutions informatiques	Linéaire	10 ans
Agencement & installations	Linéaire	10 ans
Materiel de transport	Linéaire	5 ans
Materiel de bureau, mobilier	Linéaire	3 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits à recevoir

	Montant
Avoirts à recevoir	2 280
Total	2 280

Détail des charges à payer

	Montant
Conges à payer	30 206
Charges sur congés à payer	13 514
Fournisseurs , factures non parvenues	738 553
Total	782 273

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	2 119
Total	2 119

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS DE SERVICES	4 738 474
Total	4 738 474

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	4 738 474
Total	4 738 474

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	1
Total	5

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La société GERONIMO est la société tête du groupe d'intégration fiscale formé avec ses filiales.
Modalités de répartition de l'impôt : les économies d'impôt réalisées par le groupe grace aux déficits sont réallouées directement aux sociétés déficitaires , qui bénéficient d'un produit immédiat.
Les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions Caution au profit des prêteurs emprunt RCF autorisé à concurrence de 14 000 000 € Montant utilisé au 31/12/2025: 9.000.000 €	14 000 000
Total (1)	14 000 000
(1) Dont concernant les filiales	14 000 000

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

L'évaluation statistique actuarielle des indemnités de fin de carrière au 31/12/25 / serait de 1.600 €.

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société **A. Renseignements détaillés**	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
- Filiales détenues à + de 50%											
- GELAZUR	4 000 000	1 400 747	100.00	14 258 293	14 258 293			102 746 407	1 089 145		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- XIONG HAI	1 000 000	35 066 638	15.00	3 344 353	3 343 353			314 753 995	6 445 555		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Suite à l'application du nouveau règlement ANC 2022-06 , les produits et les charges exceptionels ont été reclassés dans les comptes des produits et charges d'explotation.Sont comptabilisés en résultat exceptionnel seuls les produits et les charges directement liés à un évènement majeur et inhabituel.